



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE**

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

**RÈGLEMENT NUMÉRO 379-19 CONCERNANT LE CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX EMPLOYÉS
MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE EN
REPLACEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 373-18**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Paule a adopté, lors de la séance ordinaire du 3 juin 2019, le règlement numéro 379-19, intitulé « Règlement numéro 379-19 concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux de la municipalité de Sainte-Paule en remplacement du règlement numéro 373-18 ».

FAIT À SAINTE-PAULE, ce 6e jour du mois de juin 2019.

La directrice générale
et secrétaire-trésorière,

Mélissa Levasseur